



COMPTE-RENDU SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 27 septembre 2018.

Décide :
à l'unanimité des membres présents

Approbation du procès-verbal du 28 juin 2018

Quartier République - Cession de terrains - Vente définitive tranche 1 - AXCESSIT

- D'autoriser la cession définitive des parcelles 420 et 423 section 2 d'une surface totale de 49a 61ca au prix de 50 € le m² net vendeur à la société AXCESSIT PROMOTION siégeant à Tomblaine.
- A procéder à cette cession au prix de 248 050 € nets,
- A faire intervenir les services de Maîtres MICHAUX et HARTENSTEIN pour finaliser les actes notariaux,
- A signer les actes de vente devant intervenir.

Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance 2018

De solliciter une nouvelle fois l'aide auprès de la Préfecture pour l'opération suivante :

	En euro H.T.
ACTION 1 - Sécurisation Ecole Elémentaire Saint Matthieu sise 1A rue Jeanne d'Arc 57310 GUENANGE	
Interphone - visiophone entrée extérieure de l'Ecole	2189,78
Portes blindées aux 2 accès de l'Ecole	16184,00
ACTION 2 - Sécurisation Ecole Maternelle Saint Matthieu sise 1A rue Jeanne d'Arc 57310 GUENANGE	
Interphone - visiophone entrée extérieure de l'Ecole	2189,78
Réalisation clôture élevée (2,00m)	7064,62
ACTION 3 - Sécurisation Ecole Elémentaire Sainte Scholastique sise 2G rue Sainte Scholastique 57310 GUENANGE	
Interphone - visiophone entrée extérieure de l'Ecole	2189,78
ACTION 4 - Sécurisation Ecole Maternelle Clair Matin sise rue Clair Matin 57310 GUENANGE	
Interphone - visiophone entrée extérieure de l'Ecole	2189,78
Réalisation clôture élevée (2,00m)	3510,07
Travaux voirie réalisation - élévation clôture	1986,25
ACTION 5 - Sécurisation Ecole Maternelle Capucine sise rue Mont Cassin 57310 GUENANGE	
Interphone - visiophone entrée extérieure de l'Ecole	2189,78
TOTAL €HT	39 693,84

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses	€ H.T.	Recettes	€ H.T.
Total travaux	39 693,84	Etat FIPD 80%	31 755,07
		Autofinancement Ville de Guénange	7 938,77
TOTAL	39 693,84		39 693,84

Renouvellement de concession de passage de conduite

- D'autoriser le SIRGEA à maintenir une conduite d'eau souterraine (eau potable avec emprise naturelle) en forêt communale de Guénange, parcelles forestières 6, 7 et 10, pour une durée de 9 ans et moyennant une redevance annuelle de 207,06 € révisable tous les 3 ans selon l'indice INSEE du coût de la construction
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat
- De charger l'Office National des Forêts de rédiger le contrat.
- D'autoriser l'Office National des Forêts à facturer au Concessionnaire les frais afférents à l'instruction du dossier d'un montant de 180€ TTC

Avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan et la commune de Guénange

- D'APPROUVER le projet d'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée entre la CC de l'Arc Mosellan et la commune de GUENANGE portant sur les travaux de requalification du Quartier République ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à la signature de cet avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCAM ;
- AUTORISER Monsieur le Maire à engager toute démarche et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cet avenant n°1.

Décision modificative n°1-2018

D'effectuer l'inscription du solde de l'enveloppe communautaire relative au Quartier République.

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2018

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
4581.824	Opérations pour compte de tiers 276 000.00 €	4582.824	Opérations pour compte de tiers 276 000.00 €
TOTAL	276 000.00 €	TOTAL	276 000.00 €

Attribution de marché - Construction et rénovation des courts extérieurs de tennis

D'attribuer le marché de construction et de rénovation des courts extérieurs de tennis selon le tableau ci-dessous :

Lots	Entreprises	Montant HT
1 SUPPORT DES COURTS - INFRASTRUCTURE ECLAIRAGE	EUROVIA	87 500,00€
2 RESINE - EQUIPEMENTS SPORTIFS	SAS STTS	48 932,00€
3 ECLAIRAGE - RACCORDEMENT	SARL HACQUARD	22 393,00€ + option PSE 16 669,00€
	TOTAL sans option	158 825,00 €

Subventions associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	Vote
6574	ATAV	Subvention 2018	500 €	Unanimité
6574	Les Amis de Laer	Anniversaire du jumelage	500 €	Unanimité

Tarifs centre équestre - Saison 2018-2019

De faire appliquer lesdits tarifs à partir de la prochaine saison sportive.

		ADHERENTS	GUENANGEOIS
ADHESION ANNUELLE	+ de 16 ans	73 €	63 €
	- de 16 ans	48 €	42 €
LICENCE FFE 2019	Né(e) en 2000 et avant	36 €	36 €
	Né(e) en 2001 et après	25 €	25 €
CHEVAL		NON ADHERENTS	GUENANGEOIS
		(assurance comprise)	
	Forfait initiation 2 séances	35 €	30€
	Séance de passage	22 €	19 €
	1 séance	17 €	15 €
	Forfait 5 séances	71 €	62 €
	Forfait 10 séances	120 €	103 €
	Forfait 20 séances	220 €	200 €
	Forfait 10 séances propriétaires	91 €	86 €
PONEY		NON ADHERENTS	GUENANGEOIS
		(assurance comprise)	
	Forfait initiation 2 séances	31 €	27 €
	Séance de passage	17 €	15 €
		ADHERENTS	GUENANGEOIS
	1 séance	15 €	13 €
	Forfait 5 séances	59 €	52 €
	Forfait 10 séances « Petits Caïds »	73 €	64 €
	Forfait 10 séances	100 €	86 €
	Forfait 20 séances	185 €	160 €
	Forfait 10 séances propriétaires	76 €	71 €
PENSIONS MENSUELLES	Pension complète cheval/poney C/D	315€	290 €
	Pension complète poney A/B/	260 €	235 €
	Pension club cheval/poney C/D	160 €	145 €
	Pension club poney A/B	130 €	120 €
	Pension journalière	25€/jour	20€/jour
ANNIVERSAIRE AU CLUB	10 enfants et +	13 €/pers	11 €/pers
	9 enfants et -	16 €/pers	13 €/pers
LOCATIONS PONEYS	½ heure	7 €	6 €
REMISE FAMILLE	3 ^{ème} adhérent d'une même famille	- 24 €	- 21 €
	Remise sur adhésion		
	4 ^{ème} adhérent d'une même famille	- 48 €	- 42 €
	Remise sur adhésion		

Modification du tableau des effectifs

De créer

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe, à temps complet, pour exercer ses fonctions au service de l'urbanisme,

FILIERE TECHNIQUE :

- d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe, à temps complet, pour exercer ses fonctions dans le suivi des travaux des services techniques,

FILIERE CULTURELLE :

- d'un emploi d'Adjoint du Patrimoine, à temps complet, pour exercer ses fonctions à la bibliothèque,

FILIERE POLICE MUNICIPALE :

- d'un emploi de Gardien-Brigadier, à temps complet, pour exercer ses fonctions au sein du service de police municipale,

FILIERE ANIMATION :

- d'un emploi d'Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe, à temps non complet, à raison de 24h36/35h pour exercer ses fonctions au service périscolaire "pôle Saint-Matthieu".

à 21 voix pour et 5 abstentions :

Pôle métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF)

- De VALIDER le principe de création du Pôle Métropolitain du Nord Lorrain ;
- D'APPROUVER l'adhésion et la participation de la CCAM au Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain ;
- De VALIDER l'intérêt métropolitain des actions déléguées ;
- D'ADOPTER les projets de statuts présentés pour la création du Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain ;
- De VALIDER l'implantation du siège du Pôle Métropolitain du Nord Lorrain à la Communauté d'Agglomération de Portes de France Thionville.

A 20 voix pour et 6 abstentions :

Cession de terrain création d'un restaurant

D'autoriser le Maire à signer la vente définitive de la parcelle n° 18c section 2 d'une contenance de 22 ares (à prendre sur les parcelles 23,24 et 25) pour la construction d'un restaurant par une personne déjà installée sur la zone d'activité économique et qui désire s'agrandir.

Le prix de cession est de 3 500 € nets de l'are soit une somme de 77 000 € nets pour 22 ares.

à 20 voix pour et 6 voix contre :

Réitération de garantie - Allongement de la dette - LOGIEST

De réitérer sa garantie pour le remboursement desdites lignes de Prêt Réaménagées.
LOGIEST SOCIETE ANONYME D'HLM a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon des nouvelles caractéristiques financières des prêts référencés en annexe à la présente délibération, initialement garanti(s) par la COMMUNE DE GUENANGE.

Vote à bulletin secret

à 18 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions :

Attribution de marché - Bâtiment de stockage

D'attribuer le marché de construction d'un bâtiment de stockage selon le tableau ci-dessous :

Lots	Entreprises	Montant HT
1 TERRASSEMENT LIVRAISON PLATEFORME VRD RESEAUX	EUROVIA	27 560,00€
2 GO GENIE CIVIL FONDATIONS DALLAGE MUR	WZ CONSTRUCTIONS	115 000,00€
3 CHARPENTE METTALIQUE	RIEU	62 600,00€
4 COUVERTURE BARDAGE SERRURERIE PORTE COULISSANTES	HOUPERT SAS	68 966,80€
5 ELECTRICITE	HOFFMANN	18 289,50€
	TOTAL	292 416,30 €

Pas de vote

Enquête publique au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement - demande de la société Knauf Insulation SPRL

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE